
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE
CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI
10 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi dix janvier à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Isabelle MAIRESSE, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Aurore WALEMME, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN-BERNARD, Guillaume PIERART, Thierry LEMOINE, Alexandre BRICOUT

Absents excusés :

- Madame MAIRESSE a donné procuration à Madame LAMANT
- Monsieur HUGOT

Date de convocation : 02 janvier 2023 - **Date d'affichage :** 02 janvier 2023

Nombre de Conseillers présents : 13 **Qui ont pris part aux délibérations :** 14

Secrétaire de séance : Madame Aurore WALEMME

Demande de subvention exceptionnelle

L'association a fait une demande exceptionnelle en expliquant qu'il avait dû recourir à un piégeur agréé afin de réguler les nuisibles notamment les renards, les rats musqués, les corbeaux freux etc.

La demande a été effectuée en 2022. Elle sera ajoutée au budget 2023 en tant que demande exceptionnelle car la commission a validé cette demande fin 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à la majorité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 350 euros.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire